



RETOUR DE LA F3SCT DSNA : NOS REVENDICATIONS POUR LES CONTRÔLEUSES



La réunion de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) de la DSNA s'est tenue vendredi dernier. Comme annoncé, l'UNSA-ICNA y a porté ses revendications pour améliorer les conditions de travail des contrôleuses pendant leurs règles.

Nous avons défendu chaque point avec constance. L'administration, elle, a choisi la dérobade.

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES

Sur ce sujet simple, concret, et déjà mis en place dans de nombreuses administrations, la DSNA n'a pas souhaité trancher en séance. Elle a annoncé un état des lieux des pratiques locales et à l'ENAC, et une évaluation du coût.

Retour prévu « lors de la prochaine F3SCT DSNA »... fin février, voire plus tard si la réunion est décalée.

Pour l'UNSA-ICNA, ce sujet aurait dû être arbitré immédiatement. Nous avons exigé que l'administration revienne vers nous au plus tôt et avant la prochaine FS. Attendre des mois pour une mesure d'hygiène de base est inacceptable.

TÉLÉTRAVAIL : LA DSNA BOTTE EN TOUCHE

Pour les 2 jours de télétravail supplémentaires mensuels – sur prescription médicale – pour les agentes en bureau, la DSNA s'est défaussée : « Ce n'est pas de notre ressort, voyez le CSA DGAC ou le niveau ministériel ».

L'UNSA-ICNA a rappelé que la majorité des agents n'atteignent pas la limite de 12 jours mensuels de télétravail, et que la mesure peut donc s'inscrire dans le cadre fonction publique existant sans révision statutaire. L'administration a choisi de refuser d'ouvrir le sujet. C'est un mauvais signal.

L'UNSA-ICNA ne lâchera rien. Nous avons porté ces revendications aujourd'hui, nous continuerons à les porter, en FS DSNA, en FS DGAC, et au niveau ministériel s'il le faut.

Ces sujets touchent à la santé au travail, à la dignité et à la sécurité des agentes. Ils sont nécessaires et légitimes. Ils n'attendront pas que la DGAC sorte de sa frilosité.

L'UNSA-ICNA poursuivra le combat, avec détermination et transparence auprès des ICNA.

Le 16 décembre 2025

CONGÉ MENSTRUEL: MÊME RENVOI, MÊMES ARGUMENTS INFONDÉS

Sur les 2 jours de congé menstruel mensuels, strictement encadrés et sur prescription, « Ce n'est [toujours] pas du ressort de la DSNA ».

Nous avons pourtant fait valoir que les contraintes opérationnelles du contrôle aérien justifient un dispositif propre, et des mesures spécifiques existent déjà par rapport au cadre fonction publique. Mais l'administration refuse d'assumer ses responsabilités en matière de prévention.

Au-delà de la DSNA, l'UNSA-ICNA porte cette revendication au plus haut niveau par l'intermédiaire de sa fédération, dans le cadre de la campagne nationale lancée par l'UNSA pour la reconnaissance d'un véritable congé menstruel.

Nous appelons tous les agents à soutenir cette démarche en signant la pétition sur congemenstruel.fr



VOTRE ALLIÉE
DU QUOTIDIEN

MODIFICATION DE LA NIT “INCAPACITÉ TEMPORAIRE” : REFUS CATÉGORIQUE

Nous avons demandé que soit écrit noir sur blanc qu'en cas d'IT pour règles douloureuses ou abondantes, la DSNA ne puisse pas exiger un avis du médecin à normes pour la reprise, ce qui est permis par le texte actuel.

L'administration répond par un NON ferme. Ce refus dogmatique n'a aucune justification opérationnelle, et ne sert qu'à dissuader les agentes de faire valoir leur droit.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr